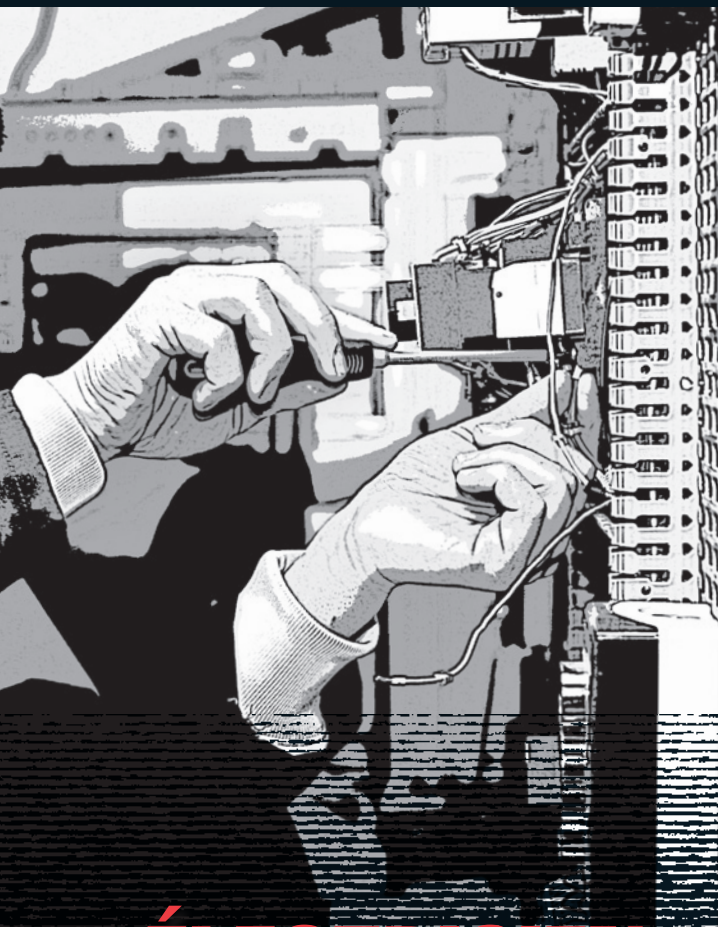
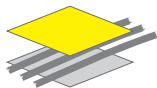


Bâtiment

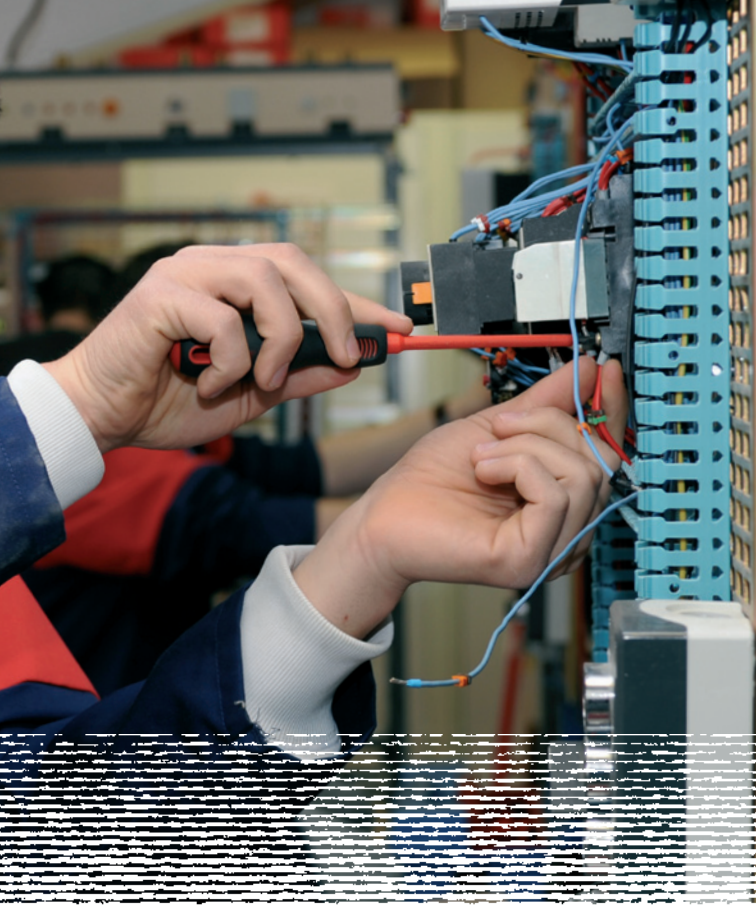


ÉLECTRICIEN



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP



ÉLECTRICIEN

L'électricien effectue tous les travaux d'installations électriques et de raccordement d'appareils électriques dans diverses spécialités : éclairage, confort thermique, réseaux communicants, sécurité, gestion technique des bâtiments.

Métier

En se basant sur des plans, l'**électricien** détermine l'emplacement des éléments de l'installation électrique. Il pose des câbles, tableaux ou armoires électriques et des prises, et raccorde l'installation aux appareils et au réseau extérieur. Il est chargé de tous les travaux de mise aux normes de sécurité électrique. Il intervient dans des bâtiments en construction ou en rénovation (immeubles, pavillons, bureaux, usines, commerces, écoles, hôpitaux, lieux de spectacle...).

Sur les chantiers complexes, l'électricien se réfère aux schémas de montage et aux plans établis par les techniciens de bureaux d'études. Après la mise en service, il est régulièrement responsable de la maintenance.

Techniques et innovation

Les automatismes, la gestion de l'énergie et les nouvelles énergies représentent une évolution du travail de l'**électricien**. Le bâtiment devient « intelligent » et communicant : l'électricité est vectrice d'information du bâtiment. Ces données sont gérées à travers des systèmes centralisés afin de répondre au confort de l'utilisateur et à la gestion des dispositifs de régulation thermique passive (stores, volets roulants, entrées d'air...).

Bâtiment

et développement durable

Les exigences du Grenelle Environnement concernent l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment (isolation, étanchéité à l'air), l'utilisation de matériaux peu consommateurs d'énergie de fabrication et la diminution des nuisances environnementales (traitement des déchets et recyclage des matériaux).

L'optimisation des équipements (rénovation électrique, compteurs intelligents, très haut débit), les automatismes, la réduction des consommations d'énergie liées au chauffage, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et à la ventilation, le recours aux énergies renouvelables sont au cœur de l'activité des entreprises du secteur.

Secteur d'activité

Le métier d'électricien fait partie du secteur du second œuvre.

Une fois les travaux de gros œuvre d'un bâtiment achevés (fondations, murs, planchers et toiture), les métiers du **second œuvre** sont chargés d'achever, aménager et équiper un bâtiment : carreleur-mosaïste, électricien, installateur sanitaire, installateur thermique, menuisier fabricant, métalu-verrier, peintre-décorateur, plâtrier-plaquiste, serrurier-métallier, solier-moquettiste...

Devenir un professionnel du bâtiment

Chaque métier du bâtiment fait appel à des compétences et des savoir-faire spécifiques. Avec de nombreuses formations du CAP au BTS, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel du bâtiment qualifié. De l'ouvrier au chef d'entreprise, le secteur offre de réelles perspectives d'évolution de carrière vers des postes d'encadrement et la création ou la reprise d'entreprise.

CAP

Préparation et réalisation d'ouvrages électriques

BP

Installations et équipements électriques

Bac pro

Électrotechnique, énergie, équipements communicants

MC

Technicien en énergies renouvelables

BTS

Électrotechnique

Le CCCA-BTP est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il est géré par les organisations d'employeurs et de salariés représentatives du secteur de la construction et est chargé de mettre en œuvre et de coordonner en France la politique de formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du bâtiment et des travaux publics définie par les partenaires sociaux de la branche.

Ses missions : former les futurs professionnels du bâtiment et des travaux publics, en répondant aux besoins de développement de compétences et de main-d'œuvre qualifiée des entreprises et en garantissant la réussite du parcours de formation et l'insertion professionnelle et sociale de tous les jeunes accueillis dans le réseau de l'apprentissage BTP.

Le CCCA-BTP coordonne, anime et participe au financement du réseau de l'apprentissage BTP, numéro 1 de l'apprentissage en France tous secteurs confondus

- **103 centres de formation d'apprentis (CFA)** présents sur toute la France ;
- **près de 68 000 jeunes de 16 à 25 ans** formés chaque année aux métiers du bâtiment et des travaux publics dans **plus de 50 300 entreprises partenaires formatrices** ;
- **plus de 100 diplômes** du CAP au BTS ;
- **25 métiers du BTP** ;
- **80 % de réussite aux examens** ;
- **80 % d'insertion professionnelle à l'issue de la formation.**

Pour en savoir plus :

➔ CCCA-BTP, le réseau de l'apprentissage BTP

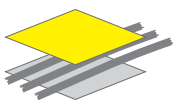
www.ccca-btp.fr

➔ Observatoire prospectif des métiers
et des qualifications

www.metiers-btp.fr

➔ Office national d'information
sur les enseignements et les professions

www.onisep.fr



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

103 CFA du BTP à votre service

Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage
du bâtiment et des travaux publics

19 rue du Père Corentin - 75680 PARIS CEDEX 14